

royaliste

BI-MENSUEL

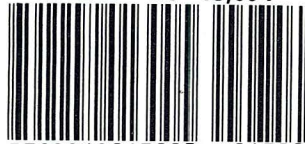
DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

numéro
spécial-été

DU 8 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 1987 - 17^{ème} année - N°475 - 13 F

**ET SI
ON
ESSAYAIT
UN
ROI ?**

M 2242 - 475 - 13,00 F



3792242013005 04750

Les partis et la démocratie

L'agitation n'est pas un signe de bonne santé, mais souvent l'indice d'un malaise que l'on cherche à cacher. Ainsi dans les partis politiques. Les réunions et les fêtes se multiplient, les déclarations des responsables se succèdent à un rythme impressionnant, mais le débat politique se traîne et chaque lendemain d'élection voit grossir la catégorie des déçus - du communisme, du socialisme, du libéralisme... D'où le paradoxe dans lequel vivent les partis: ils occupent le devant de la scène, devant des spectateurs toujours plus méfiants, même s'ils continuent d'accorder massivement leurs suffrages aux plus grands.

Rien ne dit que cette situation embrouillée durera longtemps. A cet égard, l'exemple du Parti communiste est inquiétant pour l'ensemble de la classe politique. Entré sur la voie d'un déclin désormais inévitable, le P.C. était pourtant l'organisation politique la plus cohérente, la plus solide, la mieux implantée que notre pays ait jamais connue. Or voici que «le» Parti s'effondre en peu d'année. Sans doute y a-t-il des causes spécifiques - la révélation du système concentrationnaire, le rejet du modèle soviétique, les mutations sociales dans notre pays. Mais on observe aussi certaines faiblesses (notamment la sclérose intellectuelle et l'absence de projet politique qui en résulte) qui touchent d'autres grandes organisations.

VIDE

De fait, les partis politiques classiques, de gauche ou de droite, ne parviennent plus à animer vraiment le débat démocratique. Il y a bien sûr la ritournelle des slogans, des pe-

Malgré le spectacle qu'ils donnent, les partis politiques traversent une crise sérieuse, qui profite à l'extrême-droite. Comment peuvent-ils la surmonter ?



tites phrases, des promesses vagues («changer la vie», «vivement demain») mais, d'année en année, les images publicitaires tendent à remplacer les idées, et les références idéologiques perdent de leur substance.

Le Parti socialiste est victime de cette dérive: l'épreuve du pouvoir l'a obligé à abandonner nombre de ses projets, trop théoriques, trop absolus, sans qu'il soit capable de présenter, dans la fidélité à lui-même, un nouvel ensemble cohérent de perspectives. La coalition RPR-UDF connaît à son tour la même mésaventure: la plupart des «réformes de société» ont

été abandonnées et le «message libéral» est en train de se perdre dans les manœuvres électorales et dans les considérations techniques. Ainsi les partis sont-ils en train de devenir de simples machines électorales, des organisations «attrape-tout» qui servent d'instrument à la volonté de puissance de quelques chefs. Le RPR a pour seule vocation de porter Jacques Chirac à l'Elysée, et le parti républicain est à la dévotion de Léotard... Quant au Parti socialiste, il est paralysé par le silence de François Mitterrand, et sa vie est tout entière dominée par les stratégies présidentielles des barons du socialisme.

Comme la nature politique a horreur du vide, quelqu'un a fini par le combler: en l'occurrence Jean-Marie Le Pen qui récupère les déçus des deux camps en leur donnant un espoir illusoire. Illusion d'un retour aux valeurs de la société traditionnelle (que lui-même ne respecte pas). Illusion d'une identité retrouvée, grâce à l'exclusion - impossible et désastreuse - des immigrés. Illusion d'un programme salvateur, alors que l'Etat fort qu'il préconise est en contradiction avec le libéralisme sauvage qu'il professe par ailleurs.

L'AVENIR DES PARTIS

Critiquer les partis politiques ne signifie pas qu'on veut les détruire. Comme le dit notre Constitution, ceux-ci «concourent à l'expression du suffrage». Concourir ne veut pas dire monopoliser, ni séduire par la débauche des moyens de propagande, grâce aux milliards dépensés de façon indécente. Il s'agit de nourrir le débat démocratique en formant de nouveaux projets, en traçant de nouvelles perspectives: c'est là l'affaire des partis qui devraient se rapprocher à la fois du monde intellectuel, qu'ils ignorent, et des citoyens qu'ils n'écourent plus. Mais l'avenir des partis dépend aussi de facteurs institutionnels. Les formations politiques sont aimantées par l'élection présidentielle et perdent dans cette course toujours décevante pour elles une grande part de leur énergie. Une monarchie héréditaire, donc indépendante et arbitrale, permettrait aux partis de retrouver leur rôle propre. La démocratie ne s'en porterait que mieux.

Sylvie FERNOY

Coexistence

La double limite

Souhaitée par la majorité des Français, la coexistence est une expérience positive. Mais ses limites font souhaiter plus et mieux.

Le 16 mars 1986, beaucoup à droite comme à gauche, ne donnaient pas cher de la coexistence. L'opposition idéologique entre le Président et la nouvelle majorité et la répartition incertaine ou contradictoire des attributions entre le chef de l'Etat et le gouvernement semblaient en effet annoncer une crise rapide et décisive.

BIENFAIT

Les prophètes de malheur se sont trompés. Si crise il y a, c'est entre le gouvernement et une société rebelle à ses tentatives de réforme - et non pas entre le Président de la

tion plus claire des domaines respectifs du Président et du gouvernement.

De ce point de vue, la coexistence est un bienfait dont la réalité - ou le souvenir - ne s'effaceront pas après 1988. Le Président n'a pas cédé sur ses prérogatives, tout en échappant au choix cruel entre la soumission et la démission dans lequel on voulait l'enfermer. Quant au gouvernement, il a acquis une autonomie réelle dans l'exercice de sa fonction.

ESQUISSE

D'où la question souvent posée: puisque la coexistence marche bien, puisque notre régime politique est mieux équilibré, à quoi bon la monarchie ?

La réponse n'est pas difficile. Nous avons aujourd'hui une simple esquisse de ce qui pourrait être, et nous désirons la voir précisée et complétée selon l'esprit monarchique qui préside aux institutions de la 5ème République. C'est que le succès de l'expérience «cohabitationniste» ne doit pas faire oublier les limites dans lesquelles cette réussite s'inscrit.

Certes, la présidence est devenue plus arbitrale. Mais

c'est parce que François Mitterrand refuse de se prononcer avant l'heure sur sa nouvelle candidature. L'arbitrage dont les Français se félicitent est le fruit d'une décision personnelle, et non pas la loi de l'institution. Souvenons-nous que M. Giscard d'Estaing, en revanche, fit campagne pendant les deux dernières années de son septennat.

Certes, le Premier ministre respecte la fonction présidentielle. Mais nul n'ignore qu'il sera candidat en 1988, et qu'il est, depuis sa nomination, le rival du Président en exercice. Cette situation de rivalité est désastreuse à plus d'un titre. Le chef du gouvernement doit mener une double vie, celle de Premier ministre de la France, celle de chef et de candidat de son parti. D'où une confusion regrettable des rôles, une perte d'efficacité, un manque visible de temps qui portent préjudice à l'économie et à la société tout entière.

Il faut donc prolonger l'esquisse. Cela signifie qu'il faudrait instaurer une permanence véritable à la tête de l'Etat, et poser ainsi les conditions d'un arbitrage constant. Pour fonder durablement la coexistence, rien ne vaut la monarchie.

Yves LANDEVENNEC

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR*NAR

Liberté

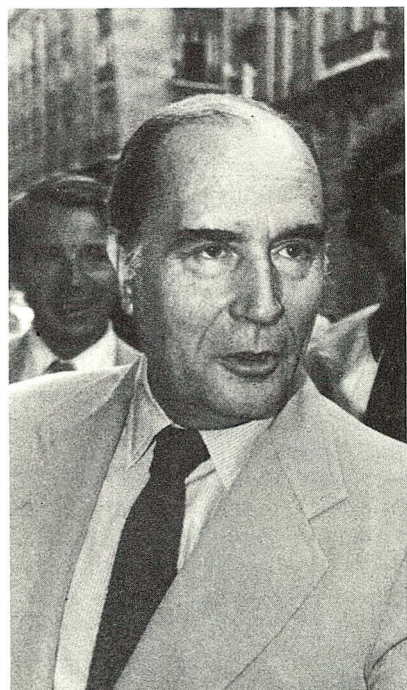
L'orsque fut projetée la première rencontre entre le comte de Paris et le général de Gaulle, ce dernier, reprenant un vieil adage, rappela que «le roi est partout chez lui».

De fait, le Prince est «chez lui» même à Royaliste. Même ? D'aucuns penseront surtout. Tel n'est pas le cas. Le propre de la monarchie est qu'elle se situe au-delà des partis. Elle ne saurait donc, sous peine de contradiction majeure, devenir la propriété de partisans - y compris ceux qui affirment leur fidélité à la tradition capétienne.

C'est là un principe plein de sagesse. Dans la 5ème République, le Président, une fois élu, a le plus grand mal à se libérer, intellectuellement et pratiquement, de ses attaches partisans... Aussi le comte de Paris a-t-il affirmé d'emblée sa pleine liberté, à l'égard des royalistes comme de tout autre groupe politique et social.

Dès lors, à quoi servons-nous ? A illustrer librement le projet que le comte de Paris incarne, à souligner son actualité, et à montrer sa possibilité - puisque l'idée monarchique est déjà présente dans notre Constitution. Pour nous, il ne s'agit pas d'asséner un dogme, mais d'associer chaque lecteur à notre réflexion.

Bertrand RENOUVIN



République et le Premier ministre. La conjoncture (une faible marge de manœuvre à l'Assemblée) a favorisé les solutions paisibles qui se sont instituées. Et, surtout, la logique institutionnelle a permis une défini-

Intégration

L'identité française

Il n'existe pas de théorie de la France. Selon l'expression du comte de Paris, elle est «un peuple vivant, c'est-à-dire une multitude de visages tous différents... le paysage que nous aimons... la langue que nous avons reçue en naissant. La France est un projet qu'inspire la passion de la liberté. Il est inscrit dans notre histoire depuis ses origines... nous n'avons cessé de le reprendre et de le prolonger».

QUELLE IDÉE DE LA FRANCE ?

On ne saurait dire mieux en si peu de mots. Notre pays a en effet mille ans et c'est autour de la Couronne que s'est formé le sentiment d'unité nationale qui s'est renforcé au fil du temps. Si nous regardons notre histoire, nous constatons que la France, ne serait-ce que par sa position géographique, a été constituée d'apports divers; jusqu'au siècle dernier, on n'y parlait pas uniformément la même langue et la culture n'était pas monolithique. Le débat, toujours en cours, sur le code de la nationalité aura eu au moins le mérite - ce n'était sans doute pas le but de ses initiateurs - de rappeler la tradition française à l'observateur attentif. A savoir que c'est le lieu de naissance qui confère la nationalité: le *jus soli* s'oppose ici au *jus sanguinis*. Si l'on dressait la liste de toutes les personnalités qui, ayant bénéficié de cette disposition, ont ainsi enrichi la science et la culture française, on comprendrait vite combien revenir sur cette tradition, contreviendrait à l'intérêt de notre pays.

Ni l'exclusion des étrangers, ni leur expulsion ne résoudrait notre crise d'identité, «la raison invincible de la xénophobie, ce n'est pas passion pour une Patrie, mais un manque de foi en

La patrie aux patriotes, c'est comme l'Eglise aux bigots: cela finit toujours par un désastre, a-t-on dit justement. L'amour de la patrie n'exclut en effet ni la mesure, ni la lucidité.



ce qu'elle est... Quand une culture est vivante, elle ne craint pas de nouveaux apports. Si menace il y a, elle ne vient pas des immigrants... ce n'est pas leur culture qui nous sert de modèle» (1). Le droit à la différence doit être reconnu dans un pays constitué d'apports multiples. Mais l'affirmation ne se suffit pas à elle-même: puisque l'unité religieuse a disparu, que l'idée de race est étrangère à la France, puisque l'héritage culturel est relativement multiforme, il n'y a de solution que politique. Le point commun ne peut se trouver que dans un pouvoir capable de reconnaître les diverses communautés et de garantir leurs libertés.

LE MALAISE

Pour que cette aventure commune aboutisse, encore faut-il que les Français ne soient pas trop divisés contre eux-mêmes et que

le pouvoir politique dispose d'une légitimité reconnue. Tel n'est pas le cas. Notre société est marquée par une forme de violence qui n'est pas une simple affaire de «sécurité». La violence urbaine ne se réduit pas à la petite délinquance. Elle vient aussi du type de développement de nos villes et de notre économie. Celui-ci alimente une peur diffuse qui, pour se libérer, trouve des exutoires aux dépens de ceux dont la différence est, en quelque sorte «rassurante», puisqu'elle est immédiatement perceptible.

Mais la France est surtout une société divisée contre elle-même, séparée par de nombreuses barrières économiques, sociales, et en factions politiques qui se supportent (mal) plus qu'elles ne se tolèrent. Pour les vaincus du moment, il y a toujours une revanche à prendre. Notre pays vit mal la démocratie et le pouvoir suprême y est toujours contesté. Nul lieu, même symbolique, où

se retrouver entre Français. Ainsi, le péril ne vient pas des autres, mais de nous-mêmes.

QUEL EST LE LIEN ?

Dans sa «Lettre aux Français», le comte de Paris écrivait: «s'il n'existe rien d'autres que les lois économiques et les objets de la technique, rien d'autre que l'appareil d'Etat administrant des individus sans passé ni avenir, il n'est pas étonnant que l'image même de la France se brouille et se perde, que la réalité nationale se dissolve en même temps que le peuple se désagrège» (2). Constituons-nous encore un peuple, ou seulement des groupes d'intérêts coalisés ? Telle est bien la question qu'aucune exhortation patriotique ne saurait éluder.

Pourtant toute possibilité de renaissance n'est pas exclue: il n'existe pas de fatalité. Malgré une société éclatée, notre pays dispose de points d'appuis solides pour continuer à bâtir: la langue, la culture, les amitiés nouées à travers le monde et, malgré un certain discours défaitiste, nos capacités technologiques et économiques.

C'est encore avec l'héritier de nos rois qu'il faut conclure «Avant de Gaulle, mais comme lui, la monarchie a toujours su que l'avenir durait longtemps: c'est grâce à cette certitude qu'elle a fondé son projet et surmonté, pendant huit siècles, les périls et les crises... Je crois que notre aventure peut se poursuivre et qu'elle n'est pas dénuée de sens» (3).

Pierre CARINI

(1) Bertrand Renouvin, «La République au roi dormant», 1985, prix franco: 85 F

(2) Henri, comte de Paris, «Lettre aux Français», 1983, prix franco: 55 F

(3) Henri, comte de Paris, «L'avenir durait longtemps», 1987, prix franco: 99 F

Alignement ?

La France entre les empires

« **T**andis que la France agite la question de savoir si elle serait monarchie ou république, la terre continue de tourner », constate amèrement Bainville à propos des débuts de la 3^e République. En ce milieu de 1987, la France se demande qui sera président l'année prochaine et notre ministre des Affaires étrangères constate que le mot qui caractérise le mieux la situation internationale est celui de « mobilité »...

Cette mobilité est due à l'évolution respective et contrastée des deux Empires, marqués par l'affermissement du pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev et l'affaiblissement de celui de Ronald Reagan. Et, comme la nature a horreur du vide, le premier entend avancer partout où le second recule.

La France, l'Europe occidentale, ne sont-elles que trop immobiles. Gorbatchev les regarde d'ailleurs comme quantité négligeable. Il croit que rien ne compte que le dialogue au sommet entre lui et les Etats-Unis. Il n'est entouré que de spécialistes de l'Amérique, à commencer par les anciens ambassadeurs soviétiques à Washington et à Ottawa, Dobrynine et Yakovlev. C'est ainsi qu'il entend se réserver la question allemande. Sa méthode n'est pas dialogue inter-allemand, mais le dialogue stratégique, le retrait des euro-missiles, le découplage. En un mot, sa méthode est celle du contournement.

Le monde n'est pour lui qu'un jeu à somme nulle. Tout ce que perd Washington doit être gagné par Moscou. Les grandes questions seront traitées comme l'Allemagne. Le maintien d'ogives en Asie est, on vient de le découvrir, un moyen d'engager le dialogue sur la présence de missiles en Alaska, et à terme dans le Pacifique.

Nation de second rang, la France est-elle immanquablement vouée à se fondre dans un bloc ou peut-elle encore faire entendre sa voix sur la scène internationale ?



L'Asie tombera dans la trappe comme l'Allemagne.

Même chose pour le Proche-Orient et le Golfe. Gorbatchev vise également l'Amérique latine où il prépare une grande tournée. Il n'y a aucune raison pour qu'Arabes, Sud-Américains, comme Allemands, ne comprennent pas très vite qu'il y a plus à faire à Moscou qu'à Bruxelles sinon Paris. L'opinion publique occidentale, magnétisée par Gorbatchev, leur donne d'avance raison. Pour peu que le modèle soviétique redevienne attractif, le pari est en passe d'être gagné.

Surtout qu'en face de ce nouveau Lénine, Reagan et ses successeurs prévisibles n'ont pas moins de mépris pour leurs alliés et amis. L'Europe n'est pour eux qu'un élément parmi d'autres de la rivalité entre les deux grands. L'OTAN même leur paraît dépassée. La question est de savoir comment en sortir. Le partage du travail pourrait être de laisser l'Europe garder sa frontière de l'Est et quelques-unes de ses traditionnelles zones d'influence. Aux Etats-Unis la

charge de faire régner la liberté à l'échelle du vaste globe. En bref, l'Europe n'a que des intérêts régionaux comme le disait déjà Kissinger à Jobert en 1974.

Dans ces conditions, le condominium des deux grands sur les affaires du monde est mûr. L'Amérique ne mène plus qu'un combat de retardement, cherchant de plus en plus difficilement à éviter de reconnaître à l'URSS un statut d'alter ego partout où jusqu'à présent elle avait été seule maîtresse.

Nos partenaires de l'Europe des douze ne demandent qu'à se laisser convaincre. La Grande-Bretagne n'a comme toujours que la politique de son commerce. Les autres veulent un minimum d'« embêtements » et voient les problèmes mondiaux sous cet angle privilégié.

Pourtant ils y viendront. Car les embêtements ne manqueront pas qu'on le veuille ou non. Le sud de l'Europe a le Maghreb à sa porte, l'Allemagne a ses Turcs, les Pays-Bas ont Rotterdam et son pétrole, ils n'éviteront pas la nouvelle question d'Orient. Peu à peu, la France

aidant, ils se rendent compte qu'il vaut mieux prévenir que guérir, aller à la source des problèmes plutôt que d'attendre qu'ils vous éclatent à la figure. Peut-être l'Europe trouvera-t-elle son identité à travers cette volonté d'ignorance et cette arrogance qu'elle ressent de plus en plus tant à Moscou qu'à Washington.

La chance de la France est d'avoir toujours cru que le monde était un jeu à somme non nulle, que l'un ne devait pas gagner automatiquement ce que perd l'autre mais que de nouveaux espaces de liberté pouvaient encore être créés dans le monde.

Nous sommes en faveur de la « mobilité » dans le monde, quoique nous ne la comprenons pas tout à fait comme M. Gorbatchev. Celui-ci nous rencontre sur sa route. Nous le gênons parfois, comme dans l'affaire du désarmement. Même quand nous nous prononçons en faveur de ses initiatives comme au Proche-Orient, il suppose que nous ne nous laisserons pas circonvenir et que nous ne lui ferons pas la vie facile dans une éventuelle conférence internationale de règlement du conflit israélo-arabe. Nous ne la faisons pas plus aux Etats-Unis avec lesquels nous refusons obstinément à parler de « bataille » en Allemagne, dans le Golfe, au Liban ou au Maghreb.

Si Gorbatchev nous rencontre sur le terrain, c'est auprès de l'Amérique même que nous pouvons agir comme contre-poids à l'espèce des apprentis-sorciers qui s'insinuent régulièrement dans les coulisses de la Maison-Blanche.

Ce double rôle qu'attendent de nous tous ceux qui gardent encore quelque raison en ce bas monde, nous sommes seuls à pouvoir le tenir, c'est le seul qui puisse être celui de la France.

Yves LA MARCK

Mémoire de la longue durée

Fernand Braudel, trop tôt disparu, n'a pu mener à bien son œuvre ultime. Mais il nous a laissé un message précieux en cette année du millénaire capétien : « *L'histoire de longue durée est une sorte de référence par rapport à laquelle tout destin non pas se juge, mais se situe et s'explique. C'est la possibilité, si je ne me trompe, de distinguer l'essentiel et l'accessoire. C'est prendre une mesure inhabituelle de la France, en étoffer l'histoire. Accéder à ce qui peut être son identité* » (1). L'intention de Braudel englobait le champ d'investigation le plus large possible, depuis l'espace, les hommes et les choses pour rejoindre l'Etat, la culture, la société et la France mêlée au monde. Sans pouvoir accéder au degré d'érudition et de rigueur scientifique du grand historien, les Français auront eu au moins à l'occasion de cette année le loisir de revisiter leur propre passé, ses monuments, sa mémoire. Deux ans avant de se souvenir de la brève et violente secousse de la décennie révolutionnaire, ils auront pu se rendre compte qu'ils étaient héritiers et comptables de la longue durée avant même d'être les hommes d'une modernité énigmatique. Cette modernité-même aurait-elle un sens en dehors de l'héritage que loin d'abolir elle avait à parachever ?

Nous ne saurions trop nous féliciter que le millénaire précède le bicentenaire, non pas parce que nous disposerions ainsi de deux pôles dialectiques irréductibles, mais parce qu'ainsi nous serons mieux garantis des faux semblants, des fausses oppositions et aurons quelques chances supplémentaires de lucidité. La perspective du long terme nous guérit évidemment en priorité de toutes les tentations de la table rase. 1789 comme commencement absolu, les Lumières comme naissance de la raison, de la liberté et du progrès. 987 pour autant ne jouira pas non plus d'un privilège que la prise de la Bastille aurait usurpé. On fait bien de parler de millénaire capétien. Car la France a précédé l'avènement d'Hugues Capet. Les historiens sont sans doute divisés sur la naissance de notre nation, mais ils ont leurs points de repère : Clovis, le partage de Verdun en 843.

LE « MIRACLE CAPETIEN »

Au demeurant, il y eut des rois « capétiens » avant Hugues. Mais son élection à Senlis et son sacre à Noyon marquent une étape essentielle, un commencement forcément inaperçu des contemporains. Pendant huit siècles, les Capétiens ne cesseront de se succéder les uns aux autres, assurant la pérennité et la consolidation du royaume. Il n'est pas incongru de parler du « miracle capétien », tant est remarquable cette chaîne ininterrompue de rois qui, à quelques rares exceptions, se révélèrent dignes de la tâche à laquelle leur droit d'aînesse les avait destinés.

Cette longévité exceptionnelle revendique légitimement sa part de mémoire et de reconnaissance. Elle nous invite aussi à réfléchir sérieusement à ce que représente pour notre modernité, si fascinée par l'instant, la perspective de la continuité. L'individualisme moderne si insouciant de l'après aurait tout autant intérêt à savoir ce qu'est le souci dynastique de l'avenir. Car, si le retour sur soi a souvent pour origine une quête passionnée d'identité, la première leçon capétienne pourrait bien être qu'en huit siècles cette identité s'est d'abord vécue en projet, mais surtout en acte. La suite d'hommes qui, de 987 à 1792, présidèrent aux destinées du pays se signale d'abord par un dyna-

misme conquérant, empirique et capitalisateur. Certes, et Colette Beaune l'a bien montré, il y a un imaginaire royal et français, qui se caractérise d'abord par le symbolisme chrétien du sacre et une idée de l'élection, divine reçue de la Bible. Cette idée s'est perpétuée par la suite, en se laïcisant. L'actuelle recherche d'identité, explicitement reprise à son compte par Braudel, pourrait se caractériser par la redécouverte de l'héritage français dans son ensemble avant même qu'il redevienne objet de querelle.

La monarchie capétienne, fondatrice de l'Etat moderne, doit également nous permettre de prolonger l'interrogation sur l'Etat au sein même de la démocratie contemporaine. Car notre monarchie est d'abord un Etat de droit. C'est si vrai que l'organisation de l'Etat jusqu'au XVII^e siècle apparaît centrée « *autour du tronc axial de la Justice, incarnée par le chancelier de France ou par son substitut le garde des sceaux* ». C'est Emmanuel Le Roy-Ladurie qui fait cette remarque en notant qu'à partir de 1661 le chancelier perdra quelque peu sa place centrale au profit du contrôleur général des Finances, en la personne de Jean-Baptiste Colbert. Pierre Chaunu conforte cette analyse en montrant comment la fonction actuelle du Conseil Constitutionnel « *était plus efficacement tenue par les juges du Parlement de Paris dans notre ancienne monarchie administrative et coutumière. A bien des égards, la Révolution est la conséquence d'un excès d'Etat de droit* » (3).

LA CONDITION DE LA LIBERTE DES PEUPLES

La France de Louis XIV, en dépit de préjugés tenaces et de la regrettable persécution des Protestants, « *a fourni, dit encore Chaunu, le modèle d'une forme de monarchie administrative, Etat de droit de chrétienté, école des démocraties modernes, et qui se consolide presque partout sur les marges-frontières de l'Europe des Lumières* ». Ces données nous sont particulièrement utiles en temps de libéralisme aigu et amnésique qui voudrait nous faire passer l'étatisme excessif et le totalitarisme idéologique au compte de la centralisation monarchique, alors que celle-ci se distingue par sa modération et par sa propension à réaliser la justice et la paix civile. Il n'est pas de société juste et de liberté des citoyens sans Etat. Le millénaire capétien contribue à nous le rappeler, tout comme il nous rappelle que l'indépendance et même la transcendance du monarque sont des conditions incomparables d'un bien public qui vise le long terme au-delà de l'enchevêtrement des intérêts privés.

Nos démocraties les plus puissantes, et en premier chef la démocratie américaine, nous assènent la preuve continue de leur inaptitude foncière à dépasser les querelles de politique intérieure, pour être à la hauteur de leurs responsabilités mondiales. En France, il fallut la volonté explicitement capétienne de Charles de Gaulle, pour que la politique atteigne son degré de responsabilité planétaire. Le millénaire capétien peut aussi nous remettre en mémoire les conditions de la liberté des peuples.

Gérard LECLERC

- (1) Fernand Braudel, *L'identité de la France*, III, Arthaud-Flammarion.
(2) Emmanuel Le Roy-Ladurie, *L'Histoire n°96* : Mille ans d'une nation.
(3) Pierre Chaunu, *La liberté*, Fayard idées-forces.

987 - 1987

L'esprit du millénaire

Le Millénaire de la France, ce n'est pas une manifestation nostalgique, ni une opération politique, mais un anniversaire que chaque Français peut célébrer.

Pour éviter toute ambiguïté, il convient de distinguer ce qui doit l'être: le retour sur l'origine n'est pas un retour à l'origine. En d'autres termes, il ne s'agit pas de cultiver le mythe de l'âge d'or et de vouloir revenir au « bon vieux temps ». Le Millénaire de la France ne saurait donner lieu à une reconstitution historique. Au contraire, la réflexion sur cette longue durée - dont peu de nations peuvent se prévaloir - permet de prendre la mesure des évolutions qui se sont faites et des révolutions qu'il faut assumer.

Cela n'empêche pas de revenir, par la pensée, aux premiers moments de notre existence collective: l'élection et le sacre d'Hugues Capet, qui marquent le début d'une aventure dynastique qui s'est longtemps confondue avec celle du peuple français. Il n'y a pas lieu, à cet égard, de vanter le génie des rois de France ou leur suprême habileté, mais leur volonté tenace et surtout, la nature d'une institution qui leur donnait le temps de concevoir et de créer. La continuité du pouvoir, son indépendance à l'égard des puissances extérieures et des féodalités intérieures sont autant de sujets de méditation pour le présent et pour l'avenir.

Pourtant, le Millénaire n'est pas la fête des royalistes, ni seulement de la monarchie. Lorsque s'est rompu le pacte entre le pouvoir royal et le peuple, la France a continué: la Révolution fait partie de son histoire, de même que les Républiques qui se sont succédées. Cela semble être une évidence. Il convient de la rappeler, aussi bien à ceux qui prétendent que la France est née avec la Révolution qu'aux « contre-



révolutionnaires» qui affirment aujourd'hui encore qu'elle a cessé d'exister en 1789...

« La Royauté qui a donné la France aux Français n'est plus; mais confusément, l'idée du royaume vit dans la République

(...) Car dans son identité profonde la France est à la fois République et Royaume ». Ces mots sont de Jacques Chirac et introduisent la plaquette éditée par la Mairie de Paris pour le Millénaire ! On ne pourrait mieux dire que ce millénaire marque, pour les traditions royaliste et républicaine la fin d'un conflit bi-séculaire. Ces mots du premier ministre de la République soulignent que la monarchie est dans la tradition nationale, et qu'il n'est pas possible de penser l'identité de la France sans elle ou contre elle.

Le Millénaire est la fête de la continuité, à travers nos évolutions et nos ruptures. C'est aussi la fête de la diversité. Le retour sur notre histoire nous fait souvenir que la France a toujours été un terre de mélange, où les différences n'ont cessé de s'affirmer, mais est toujours parvenue à surmonter les déchirements de très nombreuses guerres civiles. Le Millénaire est en effet la fête de l'unité, où se trouvent dépassés les conflits anciens et actuels. A cet égard, il n'y a pas de plus beau symbole que le Président de la République et le comte de Paris participant ensemble à l'ouverture des cérémonies de notre millième anniversaire... Le Prince et le Président. Tel fut, en cette soirée d'Amiens, le symbole vivant de la continuité historique. Les sceptiques y verront une rencontre protocolaire et sans lendemain. Nul doute, au contraire, qu'elle a été méditée et désirée, à la fois par le Président de la République, qui est attentif à l'ensemble de l'histoire du pays, et par l'héritier de la tradition capétienne, dont l'œuvre politique est tout entière placée sous le signe de la réconciliation des Français entre eux et de la nation avec elle-même.

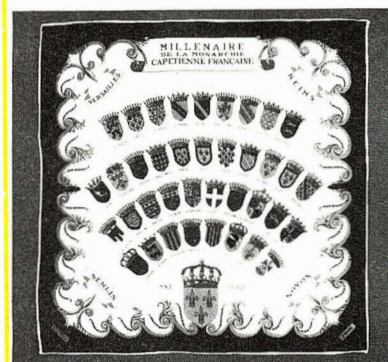
Annette DELRANCK

Souvenirs du millénaire

La médaille officielle en bronze.
Diamètre 81 mm. Tirage limité à 1000 ex.



Le foulard en twill de soie (90cm x 90cm)



BON DE COMMANDE

NOM:

Prénom:

Adresse:

☐ commande la médaille du millénaire en bronze (prix franco 250 F)

☐ commande le foulard du millénaire (prix franco 405 F)

ROYALISTE
17, rue des Petits-Champs, 75001
Paris
C.C.P. 18 104 06 N Paris

Entretien avec le comte de Paris :

Réconcilier tradition républicain et t

Chef de la Maison de France, héritier de nos rois, le comte de Paris a consacré sa vie au service de son pays. Depuis le début de son action politique, il a toujours affirmé que les discours et les actions des royalistes ne l'engageaient pas, car la

monarchie devait se situer au delà des partis - y compris des partis royalistes.

Nos lecteurs sont donc en droit de se poser la question de savoir si la pensée du comte de Paris correspond aux idées que nous exprimons. C'est

pourquoi nous avons été l'interroger et lui donnons ici la parole.

Pour notre part, en toute indépendance, nous nous sommes toujours efforcés d'être fidèles à sa pensée et de conformer nos actions aux principes qu'il défend.

Royaliste: Monseigneur, vous avez publié en janvier un nouveau livre, «L'Avenir dure longtemps». Quel écho a-t-il rencontré ?

Comte de Paris: pour un auteur, il est toujours délicat d'évoquer la carrière de son livre, mais l'intérêt suscité par «L'Avenir dure longtemps» est facilement mesurable. La quasi-totalité de la presse française a publié des comptes rendus ou réalisé avec moi des entretiens, ainsi que de très nombreux journaux étrangers. Les émissions de radio et de télévision qui ont été consacrées à ce livre (je pense notamment à l'émission 7/7 d'Anne Sinclair) ont eu un retentissement important et durable, que j'observe aujourd'hui encore dans le très abondant courrier que je reçois.

Ce retentissement a été d'autant plus grand que la publication de mon livre coïncidait avec l'année du Millénaire et lui servait, en quelque sorte, de préface. «L'Avenir dure longtemps» dit bien que la monarchie est pour moi un projet d'avenir, et non pas un regard nostalgique sur un passé révolu. Mais, pour faire ressentir cette actualité de la monarchie, j'ai voulu relier notre siècle à l'ensemble de notre histoire, et montrer la signification de celle-ci malgré les révolutions et les ruptures que nous avons connues. Je crois que cette réflexion est en train de porter ses fruits, et je constate que le souci que j'exprime dans ce livre, ni dogmatique ni doctrinaire, et



pendant cette année du Millénaire, a été compris. Nous sommes en train de retrouver la monarchie dans sa vérité historique, dans ses caractéristiques essentielles, enfin débarrassée de sa légende noire et libérée des apologies naïves. Ce faisant, l'idée fait son chemin dans les esprits.

Royaliste: Pour présenter votre livre ou pour célébrer le Millénaire, vous participez à des colloques scientifiques, à des fêtes populaires, à des réunions dans les universités, à des débats dans des cercles politiques... L'idée monarchique chemine-t-elle de la même manière dans ces différents milieux ?

Comte de Paris: Evidemment non. Dans les *media*, il s'agit d'un intérêt professionnel pour un idée qui est en train de devenir à la mode. Je constate que nombre de personnalités politiques se posent avec beaucoup d'honnêteté des questions qui rejoignent les miennes en ce qui concerne l'arbitrage, la continuité de l'Etat et, plus profondément encore, la légitimité du pouvoir politique. Lorsque je participe à une fête populaire, je vois des Français heureux de retrouver des traditions qui ont une signification actuelle dès lors qu'on retrouve leur intention première. Par exemple, l'évocation de la révolution communale du 12ème siècle fait ressortir de façon très frappante la nécessité d'un dialogue renouvelé entre les citoyens et un pouvoir capable de garantir leurs droits indi-

e adition royaliste

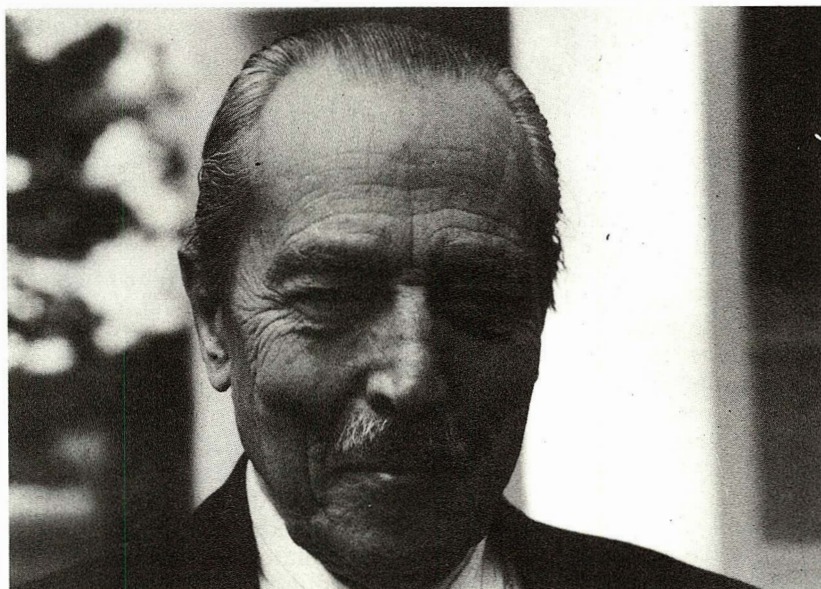
viduels et collectifs. Quant aux étudiants, je crois qu'il ont plaisir à entendre un langage exempt de toute démagogie et très éloigné des habituels discours de propagande.

Je me refuse en effet à concevoir le Millénaire comme une opération de propagande, dans laquelle seraient oubliés ou dénigrés les deux derniers siècles de notre histoire. Pour l'Etat, comme pour moi, le Millénaire est la fête de l'unité, un moment privilégié de notre histoire où les Français peuvent dépasser leurs divisions pour mesurer la grandeur et la richesse de leur héritage commun. Alors que l'histoire de notre pays a été trop souvent regardée comme celle de la lutte d'une moitié de la France contre l'autre moitié, il y a aujourd'hui un réel désir d'unité. Il faut s'en féliciter, mais surtout veiller à ce que ce désir se développe et s'affirme.

Royaliste: Les événements politiques que nous vivons depuis mars 1986 (la coexistence, le nouveau rôle du Président de la République) favorisent-ils cette réflexion sur la monarchie ?

Comte de Paris: Sans aucun doute. Il y a dans l'actualité des éléments de réflexion qui me paraissent tout à fait importants. Les Français ont voulu cette situation de coexistence, et il faut se réjouir de cette nouvelle relation entre les pouvoirs. Ils approuvent l'attitude du Président de la République, qui est plus conforme qu'autrefois à sa vocation arbitrale. L'expérience que nous vivons a permis de révéler des ressources inexploitées dans notre Constitution et il est clair que l'esprit monarchique de nos institutions s'est encore affirmé. Mais cet incontestable progrès ne peut nous faire oublier les contradictions et les manques. Comme je l'explique dans mon livre, notre système institutionnel ne peut

résoudre la question de la rivalité entre le Président de la République et le Premier ministre: la coexistence s'inscrit dans une perspective électorale qui la limite et en affaiblit la portée. L'Etat souffre de cet élément d'instabilité et la vie du pays est affectée par ce conflit latent entre les deux pôles du pouvoir



exécutif. D'autre part, nous continuons de vivre sous le signe de l'éphémère. Le pouvoir politique, dans ses différentes composantes, a très peu de temps pour agir - et encore moins pour réfléchir. Pour le chef de l'Etat, le septennat est trop court. Et le gouvernement est contraint de prendre des mesures hâtives, donc mal préparées et souvent brutales qui augmentent les risques d'erreurs et d'échec.

Il faut donc préserver notre acquis institutionnel, mais aller beaucoup plus loin dans la voie qui a été tracée par le général de Gaulle puis par François Mitterrand. Il s'agit d'installer le chef de l'Etat dans son rôle arbitral en le libérant de la logique électorale qui l'oblige à être l'homme d'un camp puis un candidat en puissance: les Français doivent pouvoir se

retrouver autour d'un homme indépendant de tous les groupes politiques et sociaux. Il s'agit d'inscrire cet arbitre dans la durée, de donner au chef de l'Etat la permanence qui lui manque aujourd'hui: le projet de la nation, dans tous les domaines où il doit s'affirmer (diplomatique, social, écono-

mique) a plus de chances de se réaliser si le chef de l'Etat veille sur sa continuité. Notre Constitution tend à la monar-

succession ne crée pas un privilège. L'héritier de la tradition dynastique reçoit une charge, au sens le plus fort de ce terme, qui lui donne l'obligation de rendre service à la communauté tout entière: comme le disait Maurice Clavel, le roi est le dernier serviteur de tous.

Il y a lieu, ensuite de rappeler notre expérience historique. Sans principe de succession héréditaire, la France n'aurait pas existé. Après l'élection d'Hugues Capet, la nécessité de la continuité s'est imposée, qui a conduit les rois de France à associer leur fils aîné au trône de leur vivant puis à instituer la loi non écrite que nous connaissons. De père en fils, le projet capétien a été repris et développé et c'est ainsi que notre pays s'est progressivement constitué. La transmission héréditaire du pouvoir est donc un résultat empirique, et non pas un décret imposé *a priori*, et cette expérience utile vaut pour les sociétés traditionnelles comme pour la société moderne. N'oublions pas en effet que nombre de régimes européens sont monarchiques et que le principe héréditaire ne pro-

le dernier serviteur de tous ...

chie. Il faut faire comprendre la réalité de ce mouvement et l'urgence de cet aboutissement.

Royaliste: Les idées de permanence et d'indépendance du chef de l'Etat sont aujourd'hui bien admises. En revanche, la succession héréditaire représente, aux yeux de beaucoup, un obstacle. Comment concilier ce mode de transmission du pouvoir et l'esprit d'égalité qui marque profondément notre société ?

Comte de Paris: D'abord, il faut souligner que la règle de

voque aucune difficulté intellectuelle, politique ou psychologique. Dans des pays aussi différents que l'Espagne et la Hollande, la succession héréditaire a été maintenue et demeure appréciée en raison de son utilité: elle permet de faire ressentir la continuité historique et l'unité du pays, non par des théories mais grâce à un symbole vivant qui assure, par sa présence même, le bon fonctionnement du système démocratique. De fait, la monarchie héréditaire comble les manques

que je soulignais tout à l'heure: elle permet la représentation du bien commun, assure au chef de l'Etat une pleine indépendance qui est nécessaire à sa vocation arbitrale et donne au pouvoir politique une humanité que nos voisins européens apprécient. Disant cela, je n'oublie pas les inconvénients de l'hérédité. Mais ils peuvent être compensés par des dispositions constitutionnelles lorsque, par exemple, l'état de santé du prince héritier le rend inapte à sa fonction.

Royaliste: Vous souhaitez depuis très longtemps réconcilier la tradition monarchique et la tradition républicaine. Pourquoi et comment ?

Comte de Paris: Il y a eu entre ces deux traditions un combat violent et dogmatique, lorsque des partisans se sont approprié l'héritage intellectuel et politique de la Maison de France en la réduisant à un rôle de pure figuration. En condamnant l'Action française, nous avons, mon père et moi, mis un terme à cette situation qui avait abouti à faire de l'idée monarchique un instrument de guerre civile. La tradition monarchique a ainsi retrouvé sa vocation essentielle, qui est l'unité. Quant à la tradition républicaine, elle a considérablement évolué. Nous ne sommes plus au temps de Robespierre. Les institutions républicaines sont aujourd'hui profondément influencées par les principes capétiens et l'idée de République se confond avec celle d'Etat de droit. Une synthèse est donc possible, qui permettrait à la monarchie de mieux garantir l'Etat de droit et, par conséquent, le régime démocratique.

Royaliste: Mais le bicentenaire de 1789 ?

Comte de Paris: Je souhaite qu'il se déroule dans un esprit d'unité. Nous avons vécu des tragédies, qu'il faut maintenant assumer en retenant des événements passés leur part positive, constructive. La démocratie moderne (le principe de la représentation nationale, le suffrage universel) est aujourd'hui indissolublement liée à notre tradition nationale. Il faut défendre cet acquis contre les totalitarismes de droite et de gauche, et veiller à ce qu'il soit sans cesse enrichi. Je propose depuis longtemps de développer et d'élargir la démocratie afin que tous les citoyens puissent

participer plus activement aux affaires du pays. La monarchie capétienne favoriserait ce mouvement qui est conforme à sa tradition et à sa vocation. Son rôle n'est pas de détruire, mais d'accomplir. La France est la fille de la Monarchie et de la Révolution de 1789. Je souhaite qu'elle ait de beaux enfants.

Royaliste: Vous affirmez souvent votre intention de consolider et d'élargir la démocratie.



Comment réaliser ce projet ?

Comte de Paris: J'ai dit tout à l'heure que la monarchie était inséparable de la démocratie. Cela se vérifie historiquement puisque, en 1789, Louis XVI préside à l'installation de ce régime que la monarchie portait en elle. Les droits de l'homme sont antérieurs à la Révolution puisqu'ils procèdent du message chrétien et les historiens du droit montrent qu'ils ont été affirmés par les rois de France, selon l'esprit et les nécessités de

leur temps. La Révolution française les proclame solennellement et tente d'établir une représentation nationale qui manquait à notre pays. Il n'y avait donc pas d'incompatibilité entre la monarchie et la démocratie naissante, et la chute de la monarchie ne s'est pas traduite par un progrès dans la démocratie. Au contraire, le nouveau régime s'est trouvé privé de stabilité, d'arbitrage, et de principe de légitimité: d'où l'angoisse des dirigeants, qui est une des principales causes de la Terreur. Comme vous le savez, c'est la Restauration, si mal nommée, qui instituera une représentation nationale et commencera de poser les principes du régime parlementaire. Encore une fois, celui-ci se dégradera et se pervertira en l'absence du pouvoir arbitral incarné par le roi.

je me félicite que notre Constitution fasse l'objet d'un très large consensus et que la démocratie ne soit plus guère contestée - sauf par quelques groupes extrémistes. Ce n'était pas le cas il y a vingt ans !

Dès lors, faut-il se satisfaire du régime dans lequel nous vivons ? Ce serait oublier que notre démocratie demeure fragile, et encore trop formelle. Le Parlement tend à devenir une simple chambre d'enregistrement de lois qui sont faites par le pouvoir exécutif. Les manifestations lycéennes et étudiantes de décembre 1986, les longues grèves que nous connaissons, montrent que le gouvernement agit sans consultation préalable des intéressés. Chaque consultation électorale laisse un goût amer parce que les partis en compétition sont de moins en moins à l'écoute des

« Notre démocratie demeure fragile et encore trop formelle »

J'ai tenu à souligner une fois encore ces points d'histoire afin qu'on cesse de réfléchir selon les oppositions artificiellement créées et entretenues par les idéologues des deux bords. Mais je n'oublie pas les progrès accomplis par la République - le suffrage universel - et depuis l'adoption de la Constitution de la 5ème République. Dès 1958, j'ai souhaité que le Président de la République soit élu au suffrage universel et je me suis félicité que l'Etat retrouve son autorité, sa dignité et une indépendance relative. De même,

citoyens. La renaissance de l'extrême droite est la conséquence, très angoissante, de cet état de fait.

Il faut donc élargir la démocratie, et ceci d'une double manière. D'une part, le pouvoir indépendant et arbitral que je souhaite permettrait au gouvernement de jouer pleinement son rôle, selon ses attributions constitutionnelles. Au lieu de mener une double vie de gestionnaire et d'adversaire du chef de l'Etat, le Premier ministre pourrait se consacrer à sa tâche, sans craindre à tout instant une manœuvre de l'Elysée. L'action gouvernementale gagnerait en sérénité et en efficacité car il aurait plus de temps pour agir. Les droits du Parlement se trouveraient par conséquent mieux respectés. D'autre part, il faut instaurer un nouveau mode de relation entre le pouvoir et le peuple comme je l'ai expliqué dans mon Bulletin et dans mes livres. Cela suppose une meilleure information des citoyens et la mise en place de nouveaux moyens d'expression et de participation. Tels sont les vœux que je forme, dans la fidélité à la tradition millénaire de la monarchie capétienne.

LES AMIS DE LA MAISON DE FRANCE

Signalons l'existence de cette association qui, indépendante de toute organisation politique, s'est fixé comme seul but, de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affec-tion à la Famille royale de France. Elle publie un bulletin trimestriel: «Alliance royale», destiné à promouvoir l'action et la pensée du comte de Paris.

En cette année du millénaire de la France où le comte de Paris est souvent mis en vedette, le rôle de l'Association des Amis de la Maison de France prend une importance toute particulière et nous ne saurions trop inciter nos lecteurs à lui apporter leur soutien.

Adhésion annuelle qui donne droit au service du bulletin: 100 F.

Association des Amis de la Maison de France
B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

Propos recueillis par
Bertrand Renouvin

Couronner la démocratie

C'est qu'en fait, nous ne croyons pas que Monarchie et République sont irrémédiablement opposées. Si la monarchie continue d'exister dans nombre de pays d'Europe, et si elle bénéficie d'un large consensus chez les peuples où elle demeure, c'est qu'elle «rend service», donc qu'elle remplit une mission, qui n'est pas de simple décoration. Même lorsque ces monarchies apparaissent, selon la lettre des constitutions, comme symboliques, elles jouent un rôle irremplaçable: que l'on songe encore une fois à l'Espagne, ou encore à la Belgique déchirée. Bien qu'il ne s'exerce pas dans la gestion quotidienne, le pouvoir monarchique, limité à l'essentiel, donne un sens aux communautés qu'il rassemble et préside.

MONARCHIE ET DEMOCRATIE

Parce qu'elle trouve son origine dans l'Histoire, la Monarchie symbolise, par-delà les inévitables rivalités, l'unité d'un peuple dans le respect des différences. Entre ce peuple et le pouvoir, elle crée une relation humaine, concrète, d'où l'idéologie est absente. En Europe, les monarchies courent, au sens propre du terme, des sociétés et des gouvernements démocratiques. Si Juan-Carlos est le garant de la démocratie espagnole, s'il peut en garantir le fonctionnement (y compris, on l'a vu, dans des circonstances dramatiques), c'est parce qu'il n'est l' élu d'aucun camp. Et lorsque son fils, l'Infant Felipe, prêtait serment à la Constitution, en 1978, Felipe Gonzales, Premier ministre socialiste, s'adressait au jeune prince en ces termes: «L'Espagne fait le pari d'un avenir démocratique et constitutionnel en votre personne». Ici l'hérédité ne constitue pas un

Nous ne sommes plus en 1793. La Révolution est faite et il est aussi absurde de vouloir en finir avec elle que de répéter sa geste, avons-nous souvent répété, à ceux qui veulent faire du prochain bicentenaire un nouvel épisode de la guerre franco-française. Et cependant nous croyons en l'utilité d'une «restauration» monarchique !



obstacle. Au contraire, elle est vécue simplement, comme une garantie supplémentaire. En France, le comte de Paris ne constatait pas autre chose lorsqu'il disait déjà en 1947: «... qui fait de la monarchie le système politique autoritaire par excellence, perd de vue la justice...».

LA MONARCHIE DANS LA REPUBLIQUE

L'exercice du pouvoir pose la triple question l'unité, de la justice et de la liberté. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir de Gaulle, d'esprit capétien et monarchiste, instaurer une nouvelle Répu-

blique où, dans le respect de la démocratie, l'inspiration monarchique est en partie présente. Du reste, dès 1958, le P.C. et plus généralement la gauche ne se trompaient pas sur ce dernier aspect et le dénonçaient. Pourtant, lorsque de Gaulle évoque «la légitimité nationale» qu'il «incarne depuis vingt ans», il ne s'agit pas de mégalomanie. Simplement, la légitimité ne réside, pour lui, ni dans le seul respect des textes, ni dans le seul soutien majoritaire, mais dans la capacité à poursuivre le projet historique de la Nation. Cette conception capétienne n'est cependant pas antidémocratique, puisqu'il ne saurait y avoir de légitimité sans Etat de droit, et sans le consentement formel du pays au service qui lui

est rendu. C'est donc une véritable «monarchie élective» qui a été instaurée et à laquelle, après l'avoir critiquée comme chef de parti, F. Mitterrand s'est rallié comme chef de l'Etat.

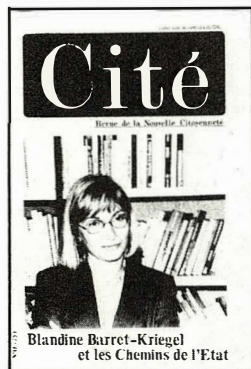
LEVER LES AMBIGUITES

Pourtant les ambiguïtés demeurent; par manque de légitimité historique des successeurs du Général; mais surtout parce que les partis empêchèrent le Président élu d'être reconnu par tous comme un arbitre impartial. De droite ou de gauche, il n'a d'autre légitimité que celle accordée par ses partisans, souvent à l'issue de guerres de succession dans son propre camp. Héritier de nos rois, le comte de Paris rappelait récemment: «J'incarne une position... qui est celle de n'avoir appartenu ni à la gauche, ni à la droite et d'avoir gardé toute ma liberté». Point n'est besoin de révolution pour que la Monarchie redevienne chez nous, une réalité familière: il suffit d'aller jusqu'au terme des principes posés par notre Constitution qui attribue au chef de l'Etat la fonction d'arbitrage; ce qui implique une règle de succession limitant les ambitions rivales.

Ainsi, couronner la Démocratie ne détruirait aucun des principes de celle-ci. Comme le comte de Paris, nous pensons qu'il ne peut y avoir de retour possible de la Monarchie sans la consécration du suffrage populaire et nous souscrivons à cette autre déclaration récente du Prince: «Je crois qu'un jour, la monarchie s'imposera par nécessité. Elle devra être le seul arbitre possible reconnu par l'ensemble des Français». (1)

Alain SOLARI

(1) «Figaro-magazine» 24 mai 1987.



NUMERO 15 DOSSIER «ETAT»

- Les chemins de l'Etat par Blandine Barret-Kriegel.
- Actualité de la notion de souveraineté par Patrick Louis.
- La famille capétienne et l'Etat (à propos du livre d'A. Lewis: «Le sang royal») par Philippe Cailleux.

CHEMINS DU MONDE

- Qu'allez-vous voir à Jérusalem ? par Yves La Marck.

REVUE DES REVUES

- L'individu, l'Etat, la démocratie par B. La Richardais.

LETTRES ETRANGERES

- Jorge-Louis Borges par Joël Doutreleau.
- Jacob Deml, le prêtre maudit par Luc de Goustine.

DEBAT

- Du gouvernement royal selon St Thomas d'Aquin par Bernard Bourdin.

BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

NOM:

Prénom:

Adresse:

☐ COMMANDE le n° 15 de «Cité» et verse pour cela la somme de 35 F.

☐ S'ABONNE à «Cité» à partir du n° 15 pour un an (4 numéros) et verse pour cela la somme de 125 F.

Règlement à l'ordre de «Cité»
17 rue des Petits-Champs
75001 Paris
C.C.P. 23 982 63 N Paris

Europe

Monarchies démocratiques

Un sondage réalisé par l'institut Louis Harris et récemment publié par «Historia», montre que 81% des Français pensent que l'instauration en France, d'une monarchie à l'anglaise ou à la suédoise est «plutôt pas possible» ou «pas possible du tout». Que peut-on penser d'une pareille consultation ?

tolérer en aucune façon, des actions et des attitudes de personnes qui prétendraient interrompre par la force le processus démocratique que la Constitution votée par le peuple espagnol a fixé en son temps au

Le plus intéressant n'est certainement pas le résultat lui-même - qui est d'ailleurs en contradiction apparente avec le sondage IPSOS-Le Point du 21 janvier dernier qui donnait 17% d'opinions favorables pour le rétablissement de la monarchie - mais plutôt la manière dont la question a été formulée et ce qu'elle induit.

Tout d'abord, il faut se demander ce que signifie, dans l'esprit des Français, «monarchie à l'anglaise ou à la suédoise». La question elle-même a presque une connotation péjorative. Ce que le public pense habituellement de la monarchie d'Outre-Manche c'est que la reine d'Angleterre a exclusivement un rôle de figurante et qu'elle coûte très cher à la collectivité. Dans ces conditions, la réponse ne sera pas très favorable à la monarchie. Pourtant, les Britanniques, dans leur grande majorité tiennent à leurs institutions et on constate que la naissance ou le mariage d'un prince sont pour eux des événements très importants. C'est que la monarchie, de par sa pratique, est une institution proche de l'homme.

Si la monarchie anglaise ne semblent qu'un gadget aux Français, certes mal informés, il est facile de créer un réflexe négatif en se référant à elle. Pourquoi ne pas avoir parlé de la monarchie espagnole, qui a une toute autre image ? Il y a fort à parier que la réponse aurait été différente. Personne n'a oublié ces deux grands moments de l'histoire contemporaine de l'Espagne qu'ont



constitué l'intronisation du roi, et la soumission de l'armée lors de la tentative de coup de force du Lieutenant-Colonel Tejero. Par le ton de son premier discours, le jeune roi avait annoncé ce que serait le début de son règne: «J'espère, déclarait-il alors, que tous, nous saurons accomplir la mission qui nous incombe. Si nous restons unis, nous aurons gagné l'avenir (...) Que personne ne craigne que sa cause soit oubliée, que personne n'espère un avantage ou un privilège». Il fallait qu'il puisse imposer ses décisions avec fermeté et en toute indépendance sous peine de voir le pays sombrer une nouvelle fois dans la guerre civile. Un président élu n'aurait pu agir indépendamment de ceux qui l'auraient élu. Il en est de même en ce qui concerne le 24 février 1981 où Juan-Carlos sut user de son charisme royal pour sauver la démocratie: «La couronne, symbole de la permanence et de l'unité de la patrie, ne saurait



moyen d'un référendum».

Revenons à notre sondage: la manière dont la question a été posée ne sous-entend-elle pas qu'il n'y aurait qu'une seule manière de concevoir la monarchie. Or, ce qui fait la force des régimes monarchiques c'est justement de savoir s'adapter aux circonstances propres de chaque pays. Dès lors, si les grands principes sont comparables, les conditions d'existence ne le sont pas et il serait vain de faire de la monarchie une panacée et un système rigide, car elle perdrait sa raison d'être et son originalité. Il n'est pas question non plus de prôner la monarchie pour des pays qui ne l'ont jamais eu, mais de montrer que la majorité des pays d'Europe sont en monarchie, que ce ne sont pas les plus rétrogrades, et que celle-ci, loin d'abolir la démocratie, en facilite, au contraire le plein épanouissement.

Patrice LE ROUE

Branchés, les royco !

Une équipe de balle-au-pied, s'entraînant dans la zone, coiffée en catogan, s'intitule mousquetaires ou chouans; des motards durs-à-cuir se font tatouer sur le torse des fleurs-de-lys, des gentilhommes en cape à la Brummell tiennent des conciliabules jusque dans les palais nationaux, les princes se font ovationner dans des tournois et le dernier cri des coquetèles parisiens serait, servi glacé, le royco... Glacé, et non frappé ! De quoi désarçonner les survivants des bagarres de camelots d'antan, pour qui l'affirmation royaliste n'allait pas sans de solides gçons administrés et encaissés...

L'ECUME...

Or voilà, en un lustre, qu'on ne s'engage plus dans ce genre de mêlée. Ici-même, nos plus durs adversaires politiques sont tous les mercredis conviés chez nous à exposer leurs vues librement et, pour finir, à dîner. Faut-il regretter que le combat se soit si agréablement, ou bougrement, civilisé ? Est-ce le signe du déclin - un de plus ! - du républicanisme devenu d'une tolérance exténuée, ou bien du royalisme, dont le recyclage gaullien sous la Cinquième Gueuse a fait une liqueur aseptique, opiacée ? Le roi ne ferait plus peur. Et même, il ferait vendre.

Une démocrassouille décadente l'aurait, quelque part au centre - gauche - là où était le cœur quand il osait encore battre ! - récupéré. Thèse, antithèse, prothèse. Ainsi, en *pacemaker*, se couronnerait l'aventure dialectique hégéliano-marxiste: l'esprit équilibriseur des cadavres d'idées finirait le tiercé présidentiel avec les tripes du dernier roi, ou prêtre, à volonté, en écharpe tricolore sur le bidon...

Les *media* nous l'on dit plusieurs fois cette année: le roi est dans le vent, le royalisme est à la mode.

Mais Polac a toujours raison de s'inquiéter: si les muscadins reviennent, c'est que la République s'est avachie en thermidorisme et qu'il suffit à quelques godelureaux branchés, flairant le crâneau, de se passer muscade sous le menton pour vaincre enfin l'acnée des terreurs juvéniles et parader en

mâles éphèbes dépoitraillés dans un relent de musc à pâmer les Mariannes... D'ailleurs, dans le *Litté*, c'est écrit, d'une citation des *Mémoires de Morellet*: ces élégants qui se joignirent au parti royaliste, en 1797, tous, nobles, prêtres, muscadins, «*étaient prêts à égorger les citoyens*».

Donc, à défaut d'un réflexe de salut public républicain - qui peut tarder si ni Le Pen, ni Chevènement, ne viennent ripoliner l'autel des patriotes - il restera toujours quelque premier, deuxième, ou pénultième consul pour sauver au moins le Panthéon, la Bourse, et le Palais Bourbon, c'est-à-dire les plus beaux symboles architecturaux d'une société d'ordre à fronton et colonnes à laquelle notre république utopique et romaine se tient mordicus attachée.

... ET LA VAGUE

Si le roi fait florès, c'est dans sa vocation. Et le signe peut-être aussi bon que mauvais. Mais c'est un signe fort. L'amnésie se dissipe: où avions-nous la tête depuis tant d'années ? Voici qu'elle nous revient en musique, en vêtements, en peinture, en instinct. En histoire intégrale de ce

peuple dont les historiens brisent le catéchisme imposé pour explorer avec émerveillement les trop traditionnelles discontinuités; en art de vivre aussi et de penser: en rouvrant les vannes d'une imagination aussi profondément paillardes que chevaleresque et qu'un étroit moralisme étranglait; en sensibilité politique enfin, car qui, ayant vingt ans, pourrait se satisfaire sans nausée de l'écran qu'on lui met ? Les perspectives basses d'une compétition économique où les jeux semblent faits, où la problématique ratiocinante des moyens oblitère la question de la finalité, l'obsession sénile du déclin, le fantasme égotant du repli, alors que les ressources du cœur et de l'ambition noble sont si mal et si rarement interpellées.

Or tout cela est du thème royal: une parole adressée à chacun selon son état, un lien avec le haut qui permet de se croire utile dans la continuité d'un grand projet; peut-être, le choix d'un service sans réserve pour quelques-uns; et pour tous, y compris les rebelles, la présence d'un témoin à qui s'en prendre et qui ne reste pas de marbre, ou de papier.

Un foyer de réunion que la mode a ses façons touchantes, folkloriques ou grotesques de prophétiser et qu'il est de la vocation des politiques de laisser revivre.

Luc de GOUSTINE



la nouvelle action royaliste

sur minitel

Questionnez,
on vous répond.

36.15 tapez AGIR*NAR

Qui sommes-nous ?

La N.A.R. en 10 questions

Royaliste: Qu'est-ce que la Nouvelle Action Royaliste ?

Yvan AUMONT: La Nouvelle Action Royaliste est un mouvement politique qui rassemble des hommes et des femmes convaincus que la monarchie héréditaire améliorerait les institutions actuelles de la France. Ce régime permettrait notamment:

- de mettre le chef de l'Etat à l'abri des luttes partisans et de donner plus de cohérence à l'action gouvernementale, et une moindre démagogie puisque le Premier ministre ne serait plus obsédé par sa rivalité avec le Président.

- une indépendance à l'égard des groupes de pression et donc une plus grande justice sociale car nous cesserions de vivre sous la loi du plus riche et du plus fort.

- une ampleur de vue et la continuité nécessaires pour assurer la réalisation des projets à long terme. Je pense en particulier à la défense nationale et à la politique étrangère qui exigent la durée, et aussi à la politique économique pour résoudre le problème du chômage.

C'est ces convictions communes qui nous ont amené à nous regrouper pour mener une action concertée en vue de populariser ces idées.

Royaliste: Mais cette définition peut s'appliquer à tous les royalistes. Or il ne sont pas tous à la N.A.R.. Qu'est-ce qui fait votre spécificité ?

Y.A.: Pour nous l'idée monarchique n'est pas un système idéologique fondé sur une conception totalitaire de la société. Elle s'appuie seulement sur trois notions qui devraient être le fondement de tout Etat moderne: le souci de la justice et de la liberté et le respect de la démocratie. Ce sont d'ailleurs les trois idées-forces qui ins-

pirent la pensée et l'action du comte de Paris qui deviendrait chef de l'Etat si nos idées aboutissent.

Royaliste: L'idée monarchique implique-t-elle nécessairement la notion d'hérédité ?

Y.A.: Oui, la royauté implique l'hérédité. Ce n'est pas une question de qualité biologique, mais le moyen le plus sûr qu'on ait trouvé pour garantir l'indépendance du Chef de l'Etat. L'hérédité empêche en effet la compétition pour le pouvoir suprême, donc elle réduit le risque de guerre civile, et elle permet au souverain d'être le représentant de l'ensemble de la nation, au lieu d'être l'élu des uns contre les autres ou le défenseur des intérêts d'une classe sociale. La transmission héréditaire permet ainsi au monarque d'être un arbitre vrai, et les conditions de la justice sociale se trouvent dès lors mieux garanties que dans le système actuel.

Royaliste: Comment concevez-vous la possibilité de l'instauration de la monarchie ?

Y.A.: Nous ne sommes maîtres évidemment ni des circonstances ni des événements et, pragmatiques, nous nous méfions de tout schéma préétabli. Mais pour répondre à votre question, nous pourrions imaginer le scénario suivant: le comte de Paris se présenterait aux élections présidentielles dans le cadre des institutions actuelles et, à la fin de son septennat proposerait aux Français, par voie de référendum, d'introduire dans la Constitution la notion d'hérédité pour le poste de chef de l'Etat. C'est d'ailleurs ce scénario qu'avait prévu et voulu le général de Gaulle en 1965 et qui n'a pas abouti pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Un simple numéro de journal ne peut prétendre à présenter complètement notre mouvement. C'est pourquoi Yvan Aumont, l'un des fondateurs de la N.A.R., répond ici aux questions que peuvent légitimement se poser nos nouveaux lecteurs.



Royaliste: Pensez-vous que les Français soient susceptibles d'accepter une telle mutation ?

Y.A.: Ma réponse est oui, et deux indices viennent conforter cette affirmation. D'abord la pratique institutionnelle actuelle et ce que l'on appelle la cohabitation ont dégagé l'idée de la nécessité d'un chef de l'Etat au dessus des partis et ceci est maintenant couramment admis. D'autre part l'action persévérante que nous menons depuis plusieurs années, l'exemple des monarchies étrangères garantes de la démocratie -en Espagne en particulier- la personnalité même du comte de Paris ont contribué à modifier l'opinion des Français à ce sujet. J'en veux pour preuve un récent sondage (IPSOS-Le Point du 21 janvier 1987) qui donnait 17% d'opinions favorables à la ques-

tion: «Seriez-vous favorable au rétablissement de la monarchie en France ?». Ce n'est pas encore une majorité mais c'est un progrès considérable accompli depuis quelques années.

Je souhaite que comme en Espagne, la monarchie apparaisse comme une solution positive pour toutes les familles politiques du pays qui trouveraient dans ce régime la meilleure des garanties.

Royaliste: On vous appelle souvent «royalistes de gauche». Que pensez-vous de cette étiquette ?

Y.A.: On dit que nous sommes des royalistes de gauche parce que nous avons le souci de la justice sociale, parce que nous critiquons le libéralisme économique et parce que nous avons voté pour François Mit-

mieux ces conditions. Depuis, malgré les critiques que nous avons pu parfois formuler, le président de la République n'a pas déçu notre attente. Mais pour nous ce n'est tout de même qu'un pis aller en attendant la monarchie !

Royaliste: Quel doit être le rôle des royalistes de la N.A.R. ?

Y.A.: Si l'évolution de l'opinion publique sur la monarchie est sensible, elle est loin d'être achevée et suffisante et bien des blocages demeurent. Notre rôle essentiel est de faire disparaître ces blocages en particulier auprès de tous ceux qui contribuent à façonner l'opinion publique: media, classe politique, intelligentsia, etc. D'autre part quand l'on compare le chiffre de 17% de gens qui se déclarent favorables au 1% de ceux qui nous apportent leurs suffrages lorsque nous nous présentons aux élections, l'on mesure l'ampleur du travail qu'il nous reste à accomplir pour convaincre ces très nombreux royalistes potentiels de l'utilité de l'action que nous menons, action dont les résultats seraient décuplés s'ils se joignaient à nous ...

Royaliste: Concrètement quelles sont vos activités et par quelles actions pensez-vous pouvoir influencer sur la vie politique et sur l'opinion publique ?

Y.A.: Il y a plusieurs niveaux dans notre action. D'abord celui qui touche la réflexion intellectuelle: depuis toujours nous avons recherché le débat et le dialogue avec l'intelligentsia. Cela se traduit d'une manière concrète par notre participation à des séminaires de recherche, à des colloques et aussi en donnant le plus souvent possible la parole, aussi bien dans notre presse que dans nos réunions, à tous les représentants du monde intellectuel. Par exemple, nous organisons chaque mercredi à Paris, une conférence-débat avec un invité philosophe, écrivain ou homme politique représentatif d'une famille de pensée.

Nous cherchons également à populariser et à faire connaître nos analyses auprès du grand public. Pour cela, nous avons une activité éditoriale soutenue: livres, brochures et plusieurs périodiques. Il y a «Royaliste», le bimensuel de notre mouvement qui est diffusé dans les

Au nouveau lecteur

Ce numéro de «Royaliste» est un numéro spécial destiné à nous faire mieux connaître du grand public.

Sa lecture, nous l'espérons, vous aura intéressé et peut-être aurez-vous même été surpris de voir que les royalistes ne correspondaient guère à l'idée que vous vous en faisiez au préalable.

Mais, sans doute, aimeriez-vous faire un peu mieux connaissance. Aussi nous vous proposons de profiter de notre offre exceptionnelle, qui sans aucun engagement de votre part, vous permettra de vous informer plus complètement.

Nous vous offrons:

- un abonnement de trois mois à «Royaliste»,
- une brochure «Connaissez-vous les royalistes d'aujourd'hui ?»,
- un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris,
- un livre de Bertrand Renouvin: «La république au roi dormant», synthèse sur l'histoire du royalisme, sa place dans la société d'aujourd'hui et ses perspectives d'avenir,
- une documentation complète sur la N.A.R., ses activités et ses publications,

le tout, qui représente une valeur de 210 F, vous est proposé pour 90 F seulement. En dernière page de ce journal vous trouverez le bulletin réponse qui vous permettra de bénéficier de cette offre vraiment exceptionnelle.

Sachez aussi qu'il est possible d'avoir des renseignements supplémentaires en nous écrivant, ou mieux encore, de nous interroger par minitel (36 15 code d'accès: AGIR*NAR).

«Royaliste» reprendra sa parution bimensuelle normale le 16 septembre et vous pourrez le trouver en vente dans les principaux kiosques et dans les Maisons de la presse.

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS
et sur minitel: 3615 code AGIR*NAR

errand en 1981. Mais nous refusons cependant cette étiquette et nous nous situons résolument hors de ce clivage politicien.

Comme tous les autres royalistes ceux de la N.A.R. souhaitent l'instauration d'un régime monarchique au sommet de l'Etat. Ce qui fait la spécificité des royalistes de la N.A.R. tient en deux choses essentielles.

La première concerne les moyens prônés pour obtenir cette instauration monarchique. Nous estimons que la Constitution actuelle de la V^e République est déjà d'esprit monarchique et qu'il suffirait d'une modification sur quelques points pour aboutir à notre but. C'est long dans le cadre et dans le respect de cette Constitution que nous agissons.

La deuxième caractéristique de notre mouvement est le souci de la justice sociale qui est au cœur de la tradition capétienne. C'est ce qui nous amène à prendre position pour la défense des libertés, des droits de l'Homme, qui nous porte à soutenir les plus défavorisés de nos concitoyens (immigrés, chômeurs, etc). Je souhaiterais que ce souci du respect de l'homme dépasse les étiquettes «droite/gauche». Il me faut constater que ce n'est pas toujours le cas.

Royaliste: On s'interroge souvent sur votre soutien à François Mitterrand et parfois on vous le reproche ...

Y.A.: Dans le cadre imparfait parce que non pleinement monarchique- des institutions actuelles, un président de la République doit avoir le sens de l'Etat, une vision de l'Histoire, ainsi qu'une personnalité qui lui permette de se libérer des coalitions partisans qui l'ont porté au pouvoir. En 1981 il nous a semblé que François Mitterrand était celui des candidats qui remplissait le

kiosques, le «Lys rouge» consacré à l'histoire et à l'actualité du royalisme et «Cité» revue axée sur le débat d'idées et largement ouverte aux collaborations extérieures. Trop rarement malheureusement nous participons aussi à des émissions radio ou télé qui nous permettent de nous faire connaître d'un plus large public.

Il y a enfin notre action plus spécifiquement politique: prises de position sur l'actualité, participation aux manifestations qui coïncident avec nos thèmes (combat contre le projet gouvernemental de réforme du code de la nationalité, par exemple), ainsi que la présentation de candidats lors des grandes consultations électorales.

Royaliste: Que peuvent faire pour vous aider les lecteurs convaincus par vos arguments ?

Y.A.: Tout d'abord il faut qu'ils nous apportent leur adhésion. Celle-ci nous assure à la fois nos moyens matériels d'existence et ceux nécessaires à notre action. Ensuite ils doivent accepter de consacrer -dans la limite de leurs possibilités- une part de leur temps afin de nous permettre de développer notre influence. Les tâches à accomplir sont nombreuses et variées, et chacun peut trouver sa place dans notre mouvement et se rendre utile. Si tous les royalistes nous apportaient leur aide pratique, notre travail avancerait à pas de géant. C'est le souhait que je formule.

l'idée royaliste

La monarchie, est-ce une utopie ?

L'utopie, c'est un projet jamais réalisé, hors du temps et de l'espace.

Tel n'est pas le cas de la monarchie :

- c'est elle qui a fondé notre pays. C'est elle qui l'a accompagné dans la plus grande partie de son histoire : plus de huit siècles ! Aujourd'hui encore, notre action diplomatique s'inspire des principes de la monarchie capétienne et nous lui devons notre démocratie représentative, inventée par Louis XVI en 1789, réalisée après 1814.
- c'est elle qui constitue toujours le régime de la moitié des pays de l'Europe de l'Ouest, qui sont des démocraties exemplaires, plus paisibles et mieux garanties que la nôtre.

Ancienne et moderne à la fois, la monarchie ne cesse d'être adaptée aux nécessités du temps.

La monarchie, est-ce bien nécessaire ?

Oui, si nous voulons que l'Etat exprime l'unité du pays, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque le président de la République, quoi qu'il veuille et quoi qu'il fasse, est toujours considéré comme l'élu d'un camp contre un autre camp.

Oui, si nous voulons que l'Etat remplisse son rôle d'arbitre, par-delà les partis politiques, les classes sociales et les groupes d'intérêt.

Oui, si nous voulons que notre liberté soit garantie par un recours ultime contre un extrémisme toujours possible.

La monarchie réalise des objectifs concrets, que chacun cherche à atteindre, sans bien y parvenir.

La monarchie, comment la faire ?

Ce n'est pas difficile ! Notre Constitution est déjà monarchique dans son esprit, et le général de Gaulle envisageait de faire du comte de Paris son successeur.

Il s'agit simplement d'aller jusqu'au bout des principes posés en 1958, qui exigent l'indépendance du chef de l'Etat, la continuité du pouvoir, un arbitrage effectif ...



Rien ne se fera sans le consentement des Français, sans leur accord exprimé par le suffrage universel.

La monarchie est possible, légalement, démocratiquement.

Les royalistes sont-ils des marginaux ?

L'idée royaliste a inspiré la plupart de nos traditions politiques, aussi bien le libéralisme que le gaullisme et le socialisme originel.

Il est vrai que cette idée s'est figée et durcie entre les deux guerres. Mais la Nouvelle Action Royaliste a renouvelé la tradition monarchiste, tout en la rendant plus fidèle à elle-même.

Aujourd'hui l'idée royaliste est à nouveau présente dans le débat intellectuel et politique, grâce à la presse de la Nouvelle Action Royaliste (plusieurs titres) et grâce aux campagnes que mène ce mouvement : aux présidentielles, aux législatives, aux municipales, les royalistes sont à nouveau présents.

Les royalistes sont-ils des extrémistes ?

Non. Ils sont en dialogue permanent avec tous les courants politiques démocratiques, avec toutes les familles d'esprit.

Non. Ils n'ont cessé de faire campagne contre le totalitarisme, quelle que soit sa forme, et mènent un combat actif contre le racisme et la xénophobie.

Non. Car leurs principes politiques impliquent le refus de la guerre civile, la défense du droit à la différence - religieuse, culturelle régionale - et du pluralisme politique.

Les royalistes, où se situent-ils ?

A droite ? Non pas.

A gauche ? Non Plus.

Tout simplement parce que cette division artificielle empêche de comprendre les véritables enjeux. Par leurs choix, par leurs refus, les royalistes tentent de faire prévaloir une nouvelle conception de la politique, ni abstraite, ne sectaire. Mais sans complaisance.

Telle est la tâche que s'est fixée «Royaliste», hors des idées reçues, hors des sentiers battus.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom:

Date de naissance:

Profession:

Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part l'offre exceptionnelle (décrite en page 15) comportant un abonnement de trois mois, deux livres, une brochure et une documentation. Le tout d'une valeur de 210 F pour 90 F seulement.

Règlement à l'ordre de «Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
C.C.P. 18 104 06 N Paris

royaliste ♦

SOMMAIRE : p.2: Les partis et la démocratie - p.3: La double limite - p.4: L'identité française - p.5: La France entre les empires - p.6: Mémoire de la longue durée - p.7: L'esprit du millénaire - p.8.9.10: Réconcilier tradition républicaine et tradition royaliste - p.11: Couronner la démocratie - p.12: Monarchies démocratiques - p.13: Branchés, les roycos ! - p.14.15: La NAR en 10 questions - p.16: L'idée royaliste.

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57
Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France